



AMBASSADE DE SUISSE
AU CONGO

KINSHASA, le 23 avril 1969

Boîte postale 8724
Tél. 22.85-50.99

O.I.

Réf.: 340.0 KIN - TC/ae

20	WD	LB	FD				
214	294	115					115
110	110	110	GF				GF
EPD		26.4.69					-9
Ref.	0.222. Congo A						

A la Division des affaires politiques
du Département politique fédéral

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Je crois utile de vous signaler que les dirigeants congolais prennent de plus en plus l'habitude de se rendre en Suisse pour consultation médicale. C'est le professeur Vanotti à Lausanne qui est le médecin attitré du Général Mobutu et de sa famille. Par ricochet, l'éminent praticien est devenu le médecin de plusieurs ministres et hommes importants du Congo, comme par exemple le Gouverneur de la Banque et Mme Ndele qui ont séjourné l'an dernier plusieurs semaines à la Clinique Cécil à Lausanne. Le médecin personnel au Congo du Général Mobutu, le docteur américain Close, m'apprend à l'instant que M. Victor Nendaka, Ministre des finances, qui détient ici de nombreux pouvoirs, prendra l'avion de jeudi prochain pour se faire également traiter par M. Vanotti.

Enfin, je signale que le professeur Eric Zander, le fameux neurochirurgien de la Clinique universitaire de Lausanne, a été appelé le 3 mars au chevet du Colonel Bumba, homme de confiance du Général Mobutu et chef du bataillon des paracommandos, qui souffrait d'une hémorragie cérébrale. Arrivé le matin de bonne heure à Kinshasa, le professeur Zander est reparti avec le patient le même jour. En dépit de son séjour de quelques heures, le professeur Zander, que je connais fort bien, m'a fait le plaisir de venir déjeuner à la Résidence en compagnie de quelques Suisses.

Si je relate ces faits, c'est pour vous dire que nous continuons à jouer un rôle important dans le domaine médical, grâce à la renommée de nos médecins. Cela compense dans une certaine mesure le retrait de l'Unité médicale suisse à l'hôpital de Kintambo, qui a été pour nous à Kinshasa, comme vous en êtes certainement conscient, une étape douloureuse. Mais fort heureusement la presse et l'opinion publique n'en parlent plus bien que le souvenir de notre activité restera encore longtemps présent dans l'esprit de la population.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

Lurichan

Dodis

